

Communiqué

Rentrée scolaire 2023-2024

Chers parents,

Vous trouverez dans ce communiqué de la rentrée des informations importantes à lire et à compléter.

Documents et lien à compléter	p. 1	Absences et retards	p. 4
Calendrier scolaire	p. 2	Rencontre avec un membre du personnel	p. 5
Dates à retenir	p. 2	Transport scolaire	p. 5
Horaire d'été	p. 2	Politique alimentaire	p. 5
Commande de chandail cross-country	p. 3	Fermeture en cours de journée	p. 5
Bulletin et relevé de notes du ministère	p. 3	Frais scolaires, un aperçu	p. 6
Débarcadère et stationnement	p. 3	Paiement des frais scolaires	p. 7
Remise de l'horaire et du carnet scolaire	p. 3	Politique de paiement des frais scolaires	p. 7
Casiers	p. 3	Cahier d'exercices et fournitures scolaires	p. 8
Déménagement et coordonnées - parents	p. 4	Coordonnées des secrétariats	p. 8

Documents à compléter **avant** la rentrée scolaire

La fiche urgence-santé

- Téléchargez et imprimez la fiche santé ([version interactive](#) ou [version imprimable](#))
- Votre enfant **devra remettre la fiche lors de son premier cours.**

IMPORTANT

Hyperliens à compléter

Afin d'éviter les manipulations de papier, nous avons créé des questionnaires web afin que tous les parents et les élèves attestent de la lecture du code de vie 2023-2024 et s'engagent à respecter le contrat d'engagement contre l'intimidation et la violence. De plus, nous avons besoin de l'autorisation des parents pour la diffusion des photos ou des vidéos.

Vous êtes priés de répondre aux trois questionnaires web (appuyez sur CTRL + clic) **AVANT la rentrée scolaire.**
À défaut de remplir ces questionnaires, nous considérerons que vous donnez votre consentement.

- [Autorisation d'enregistrement de vidéo et de prise de photo 2023-2024](#)
- [Code de vie 2023-2024](#)
L'élève doit se conformer à la tenue vestimentaire en tout temps.
- [Contrat d'engagement contre l'intimidation et la violence 2023-2024](#)



Nouveautés au Code de vie 2023-2024

Comme vous le constaterez, quelques modifications ont été apportées au Code de vie 2023-2024. Nous désirons attirer votre attention sur le fait qu'à compter de l'an prochain, **la possession de tout appareil électronique sera interdite en classe** (cellulaire, écouteurs, montre intelligente, etc.) Ceux-ci devront demeurer dans les casiers.

De plus, **l'utilisation du cellulaire et de tout autre appareil électronique sera interdite dans les corridors durant les heures de cours**, mais permise durant les battements et l'heure du dîner.



Calendrier scolaire

Voici les dates de la rentrée scolaire et d'autres dates importantes à retenir. Vous trouverez le calendrier scolaire 2023-2024 en suivant le lien suivant : [Calendrier 2023-2024](#).

29 août 2022	30 août 2022
<p>Accueil (Jour 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Tous les élèves de 1^{re} secondaire ☞ Classes SL – gr. 751 et 752 seulement 	<p>Accueil (Jour 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Tous les élèves de 2^e à 5^e secondaire ☞ Classes SL - gr. 753, 754, 755 et SL-CAPS – gr. 763 ☞ Classe SL-FPT – gr. 781 ☞ Classes DIMS-DÉFIS – gr. 931 et 932 ☞ Classe DIMS-CAPS – gr. 921 et 922 ☞ Classe DAP-FPT – gr. 731 et 732 ☞ Classe SEM-CAPS – gr. 826
<p>En pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Tous les élèves de 2^e à 5^e secondaire ☞ Classes SL - gr. 753, 754, 755 et SL-CAPS – gr. 763 ☞ Classe SL-FPT – gr. 781 ☞ Classes DIMS-DÉFIS – gr. 931 et 932 ☞ Classe DIMS-CAPS – gr. 921 et 922 ☞ Classe DAP-FPT – gr. 731 et 732 ☞ Classe SEM-CAPS – gr. 826 	<p>En pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Tous les élèves de 1^{re} secondaire ☞ Classes SL – groupes 751 et 752 seulement

Dates à retenir

Le jeudi **14 septembre prochain** se tiendront les rencontres suivantes :

- Assemblée **générale des parents**.
- Première **rencontre d'information** pour les parents des élèves de la 1^{re} et de la 2^e secondaire. Elle permettra aux enseignants de ces niveaux de vous remettre le plan de communication ainsi que le sommaire des cours pour l'année scolaire.
- Première séance du **conseil d'établissement**.

Des informations additionnelles suivront.



Horaire d'été

Secrétariat de l'école : **Fermé du 8 juillet au 8 août inclusivement**

Accueil – Porte 1 :

Du 3 au 7 juillet :

Lundi au jeudi 7 h à 15 h 30

Vendredi 7 h à 14 h 30

Du 10 au 14 juillet :

7 h à 14 h 30

Fermé de 11 h à 12 h

Du 17 juillet au 8 août :

Fermé

Du 9 au 18 août :

Lundi au jeudi : 8 h à 15 h 30

Fermé de 12 h à 13 h

Vendredi de 8 h à 11 h 30



Aucune inscription possible entre le 8 juillet et le 8 août

Commande de chandail pour le cross-country 2023

Chaque année, l'école Armand-Corbeil reprend son traditionnel cross-country. Pour l'année scolaire 23-24, **l'activité se déroulera le mercredi 4 octobre**. Afin d'assurer la sécurité sur les différents parcours, le personnel et tous les élèves devront porter le chandail du cross-country à l'effigie de l'école. Ce chandail pourra ensuite être porté dans le cadre des cours d'éducation physique.



Comme chaque année, nous vous offrons la possibilité de commander un chandail qui sera remis à votre enfant au cours des premières semaines d'école. **Pour les nouveaux élèves, la commande est OBLIGATOIRE**. Pour les anciens élèves, la commande est toutefois facultative, car les élèves pourront porter le chandail des années antérieures.

Vous avez jusqu'au 1^{er} août 2023 pour passer votre commande à partir du lien suivant :

[Formulaire commande chandail cross-country](#)

Bulletin et relevé de notes du Ministère

Il est important de conserver le bulletin de fin d'année et le relevé du ministère. Ces documents sont officiels et font preuve des résultats finaux de l'élève. En cas de déménagement ou d'une demande quelconque (attestation, preuve de fréquentation, etc.), il sera nécessaire de les fournir.

FRANÇAIS	12,5
MATHÉMATIQUES	9,2
TECHNOLOGIE	17
ANGLAIS	11,5
HISTOIRE	10

Débarcadère et stationnement - nouveauté

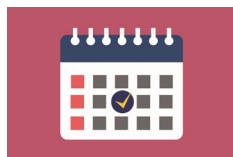
Avec la venue de l'école l'Impact, nous avons modifié les aires de stationnement pour le personnel, les élèves et les visiteurs.

Il sera dorénavant obligatoire pour les élèves désirant se stationner sur le terrain de l'école de se procurer une vignette et de l'apposer sur le pare-brise de leur automobile. Ils devront se stationner aux endroits qui leur sont désignés et il leur sera défendu de se stationner aux endroits réservés au personnel de l'école et aux visiteurs.



Des informations concernant la remise des vignettes leur seront données en temps opportun.

Remise de l'horaire et du carnet scolaire



Les élèves recevront leur horaire par courriel avant leur première journée et le carnet scolaire lors de la première période du premier jour de classe. Les manuels seront distribués au courant des premières semaines de septembre. La photo étudiante sera prise vers la mi-septembre.

À la réception de son horaire, l'élève doit s'assurer qu'il a les bons cours et le bon niveau à son horaire.

Casiers

La grande majorité des élèves a déjà réservé son casier pour l'an prochain en juin dernier. Les élèves qui ne l'ont pas fait pourront s'en procurer un le 30 août. Les futurs élèves de 1^{re} secondaire recevront le leur le 29 août. Le numéro du casier se trouvera sur l'horaire. L'élève doit obligatoirement prendre possession du casier qui lui est attribué.



Déménagement et coordonnées des parents

Nous vous rappelons qu'il est important de tenir à jour vos coordonnées pour vous assurer de recevoir la correspondance et nous permettre de vous rejoindre.

Pour modifier un numéro de téléphone ou une adresse courriel :

Effectuez le changement dans le [Portail Mozaïk-Parents](#), par courriel ou par téléphone.

Changement d'adresse :

Remplissez le formulaire suivant ([cliquez ici](#)) et le retourner avec une preuve de résidence par courriel ou en vous présentant à l'accueil de l'école.

Coordonnées : Courriel : armand-corbeil@cssda.gouv.qc.ca
 Téléphone : 450 492-3619, poste 1864

Absences et retards

Lorsque l'élève s'absente pour une des raisons mentionnées plus bas, les parents ou le tuteur légal de l'élève doivent motiver **la veille de l'absence ou le jour même avant 8 h.** Pour aviser de l'absence d'un élève, contactez par téléphone ou par courriel la secrétaire responsable du niveau de votre enfant.



L'élève qui doit quitter l'école avant 14 h 10 doit obligatoirement passer par le secrétariat de son unité afin de présenter un billet signé de ses parents ou de s'assurer que ces derniers ont communiqué avec le secrétariat.

ABSENCES AUTORISÉES	RETARD AUX COURS
<ul style="list-style-type: none"> • Maladie ou accident (incapacité physique) • Rendez-vous chez un professionnel • Mortalité • Convocation à une cour de justice • Participation à un événement culturel ou sportif d'importance 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève qui arrive en retard doit toujours se présenter au secrétariat de son unité. • Les retardataires chroniques seront signalés à l'éducateur spécialisé qui jugera des moyens à utiliser.

En cas d'absence non motivée, le parent sera informé le plus tôt possible et l'élève sera sanctionné.

Rappel : Lorsque l'élève est en retard ou revient d'un rendez-vous, il doit obligatoirement **passer par son secrétariat avec son carnet scolaire avant d'intégrer sa classe.**



Programmes et niveaux	Postes	Adresses courriel
ADAPTATION SCOLAIRE	3469	112-ABS-ADAPT-SCOL@CSSDA.GOUV.QC.CA
FOOTBALL ET LEADER sec. 1 et 2	3460	112-ABS-FOOT-ET-LEADER-1-2@CSSDA.GOUV.QC.CA
LEADERSHIP sec. 3 et RÉGULIER sec. 4	3466	112-ABS-LEADER-3-REG-4@CSSDA.GOUV.QC.CA
PEI sec. 1 à 3	3461	112-ABS-PEI-1-2-3@CSSDA.GOUV.QC.CA
PEI sec. 4 et 5 et RÉGULIER sec. 5	3462	112-ABS-PEI-4-5-REG-5@cssda.gouv.qc.ca

Nb : ces adresses courriels seront en vigueur seulement au moment de la rentrée scolaire.

Rencontre avec un membre du personnel ou la direction

Veillez noter que vous devez **en tout temps prendre rendez-vous pour rencontrer un membre du personnel**. Nous pourrions ainsi vous assurer de leur disponibilité et du temps nécessaire à la rencontre. Le jour du rendez-vous, vous devez **obligatoirement** vous présenter à l'accueil (porte # 1). Nous ferons alors appel à un surveillant qui vous accompagnera jusqu'au bureau de la direction. Vous comprendrez que cette procédure a comme seul objectif d'assurer la sécurité de nos élèves ainsi que la qualité de nos services.



Transport scolaire

Les coordonnées de transport scolaire seront disponibles sur le site du Centre de services scolaire des Affluents dans la rubrique [transport scolaire](#) à compter du **lundi 21 août 2023**.

Pour plus de détails, voici un communiqué du service du transport scolaire.

[Communiqué aux parents du service du transport scolaire](#)



Politique alimentaire

À l'école Armand-Corbeil, le service Aramark offre des aliments et des repas complets disponibles à la Cafétéria Nord, à la Cafétéria de l'aile P et au Bistro. Voici le lien vers notre fournisseur de service alimentaire : [Aramark - secondaire](#).

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter un extrait de la politique alimentaire du Centre de services scolaires des Affluents :

6. Exclusions

6.5 Les repas **provenant de restaurants extérieurs sont interdits** dans les points de service du prestataire ou du fournisseur (Aramark).

Ainsi, si votre adolescent se présente avec un repas provenant d'un restaurant, **il devra le consommer à l'extérieur de l'école**.

Rappel : fermeture des écoles en cours de journée



Il arrive parfois que nous devons suspendre les cours en cas de force majeure telle que des conditions climatiques difficiles. Bien que cela soit rare, si une fermeture avait lieu en cours de journée, les parents seraient avisés qu'ils devront venir chercher leur enfant ou que celui-ci retournera à la maison par les moyens habituels. Il y aurait lieu de vous assurer que votre enfant connaît l'endroit où il peut se rendre dans une telle situation.

Frais scolaires

Votre première facture de l'année scolaire 2023-2024 sera envoyée par courriel aux environs du 12 août. **Le paiement de la facture devra être acquitté par internet avant le 29 août.** Voici un aperçu des frais qui apparaîtront à votre état de compte.

IMPORTANT

Frais généraux pour tous les élèves	
Carnet scolaire	10,25 \$
Encadrement du dîner	75,00 \$
Frais d'imprimerie et des cahiers d'exercices maison. Le prix varie en fonction du niveau, du programme et des options choisies par l'élève.	Entre 35 \$ et 100 \$
Cahiers d'exercices de maisons d'édition Consultez la liste correspondant aux niveau et programme de votre adolescent (Page 6)	Coûts variables

Frais de programme	
Football	
Frais de programme	1 545,00 \$
Cahier Agile (sec. 1 à 3)	23,00 \$
Activité WhiteBowl (sec. 1 à 3)	28,90 \$
Éducation internationale	
Frais de programme (incluant 100 \$ pour des activités, conférences et sorties)	390,00 \$
Passeport PEI	4,00 \$
Guide de méthodologie (sec. 1)	8,16 \$
Activité Musigo (sec. 1)	30,00 \$
Activité Musigo (sec. 2 à 5 avec option musique)	25,00 \$
Voyages obligatoires	
Voyage en Mauricie (sec. 1)	520,00 \$**
Voyage à Québec (sec. 3)	300,00 \$**
Voyage au Camp Mariste (sec. 4)	300,00 \$**

** Une partie du montant sera déboursé à l'école et l'autre auprès de l'agence de voyages.

Livres et manuels

Les livres (romans) et manuels prêtés durant la dernière année scolaire qui non pas été retournés avant la fin des classes seront facturés et apparaîtront sur le premier état de compte de l'année scolaire 2023-2024.

Paiement des frais scolaires

Les parents pour qui le paiement des frais scolaires par internet n'est pas possible ou pour ceux qui doivent prendre une entente de paiements sont invités à se **présenter les 16 et 17 aout** prochains pour payer leur état de compte.



Pour éviter de longues files d'attente, **le paiement par internet auprès de votre institution financière est privilégié.**

Accueil (Entrée porte 34)	
Mercredi 16 aout 2023	Jeudi 17 aout 2023
9 h à 11 h 30	9 h à 11 h 30
13 h à 15 h 30	13 h à 15 h 30
17 h à 19 h 30	

Vous trouverez dans ce lien quelques informations utiles concernant les paiements internet. [Lien paiements internet.](#)

Politique de paiement des frais de scolarité

Voici les grandes lignes de notre politique de paiement des frais de scolarité.

- Les frais scolaires sont payables en totalité à la réception de l'état de compte. Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer le paiement à sa réception, vous devez prendre une entente de paiement. Si les journées d'accueil des 16 et 17 aout sont passées, veuillez communiquer avec l'agente aux finances au poste 1877.
- Les frais sont payables en argent, par carte de débit ou par chèque à l'ordre du CSSDA - École secondaire Armand-Corbeil. Notez qu'aucune carte de crédit ne sera acceptée.
- Des frais de 10 \$ sont ajoutés pour un chèque sans provision et veuillez noter que ce mode de paiement sera refusé par la suite.
- **La participation à une activité ou à une sortie est conditionnelle au paiement complet des frais scolaires et du coût de l'activité.**
- Advenant le départ ou l'arrivée d'un élève en cours d'année, certains frais seront ajustés selon une politique interne que vous trouverez en cliquant [ICI](#).
- En cours d'année, lors des inscriptions à de nouvelles activités, sorties ou voyages :
 - La confirmation par les parents se fait à l'aide d'un coupon;
 - Un état de compte est produit le 15^e jour de chaque mois. Il vous est envoyé par courriel, mais également disponible sur le portail Mozaïk-Parent;
- Pour tout renseignement concernant la facturation, veuillez communiquer avec l'agente aux finances au 450-492-3619, poste 1877.

Cahiers d'exercices et fournitures scolaires

Vous trouverez ci-dessous les hyperliens vers les listes de fournitures scolaires et cahiers d'exercices à se procurer auprès d'une librairie. Nos listes ont été acheminées à la Coop Picasso de l'école L'Odysée, mais vous pouvez vous les procurer auprès du libraire de votre choix.

Coop Picasso
2201, rue de la Jonquille, Terrebonne
Tél. : 450 492-3743, poste 2428
<https://coop-picasso.com/>

[Cliquez ici pour obtenir les coordonnées et passer une commande en ligne](#)

Cliquez sur les hyperliens ci-dessous pour accéder aux listes (Ctrl + clic)	
<p style="text-align: center;"><u>Cahiers d'exercices</u></p> <p style="text-align: center;">Secondaire 1</p> <p style="text-align: center;">Secondaire 2</p> <p style="text-align: center;">Secondaire 3</p> <p style="text-align: center;">Secondaire 4</p> <p style="text-align: center;">Secondaire 5</p>	<p style="text-align: center;"><u>Fournitures scolaires</u></p> <p style="text-align: center;">Secondaire 1 à 5 (Football, Régulier et PEI)</p> <p style="text-align: center;">Classes DIMS-DÉFIS et DIMS-CAPS</p> <p style="text-align: center;">Classes FPT (Formation préparatoire au travail)</p> <p style="text-align: center;">Classe en soutien émotif CAPS</p> <p style="text-align: center;">Classes en soutien langagier (SL, SL-CAPS et SL-FPT)</p>

Coordonnées des secrétariats

Vous avez une question qui concerne votre jeune? vous désirez prendre un rendez-vous avec le directeur adjoint de votre enfant? Vous voulez joindre son ou sa TES? Veuillez communiquer avec la secrétaire correspondant à son niveau et son programme.



Direction	Secrétaire	Adresse courriel
Adaptation scolaire		
Marie-Isabelle Millones	Maude Jacob-Lépine Poste 4123	maude.jacob-lepine@cssda.gouv.qc.ca
Football et Leader sec. 1 et 2		
Alexandre Proschek	Martine Perron Poste 1894	martine.perron@cssda.gouv.qc.ca
Leader sec. 3 et Régulier sec. 4		
Karine Lévesque	Guyline Brodeur Poste 1866	Guyline.brodeur@cssda.gouv.qc.ca
Programme d'éducation international sec. 1 à 3		
Genevieve Bellerose-Randall	Manon Landry Poste 1861	manon.landry@cssda.gouv.qc.ca
Programme d'éducation international sec. 4 et 5 et Régulier sec. 5		
Isabelle Bureau	Sarra Baba Ahmed 1893	Sarrra.babaahmed@cssda.gouv.qc.ca

